

COMMUNE DE LE FOLGOËT

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

**REALISATION ET LIVRAISON DE REPAS
POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE**

ACCORD CADRE N°2016/02

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de consultation : procédure adaptée

A/ IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR ET CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

**COMMUNE DE LE FOLGOET
MAIRIE DE LE FOLGOET
RUE DU VERGER
29260 LE FOLGOET**

☎02.98.83.01.92
Mairie.le-folgoet@wanadoo.fr

Représentation du pouvoir adjudicateur : M. Bernard TANGUY, Maire

Comptable assignataire des paiements : Le Trésorier de Lesneven

Objet du contrat : le présent contrat a pour objet la réalisation et la livraison de repas pour la restauration scolaire.

Mode de consultation : la présente consultation est passée selon la procédure adaptée, en application de l'article 29 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

B/ ENGAGEMENT DU CANDIDAT

B.1 – Identification du candidat

Nom de la société :

	<i>Signataire</i>	<i>Interlocuteur privilégié auprès de la collectivité (à remplir si différent du signataire)</i>
<i>Prénom</i>		
<i>Nom</i>		
<i>Fonction</i>		
<i>Tél fixe</i>		
<i>Tél mobile</i>		
<i>E-mail</i>		

Adresse professionnelle de la société :

Adresse

CP/Ville

Complément

SIRET Code APE/NAF

- Agissant pour mon propre compte ou celui de la société
- Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés
 - du groupement solidaire du groupement conjoint
 - mandataire solidaire
 - mandataire non solidaire

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces contractuelles visées au cahier des clauses administratives du contrat,

B.2 – Engagement

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement.

(Il est impératif de compléter l'acte d'engagement tel qu'il est présenté).

Les prix sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires.

En cas de groupement, les membres du groupement indiquent dans un tableau à annexer au présent acte d'engagement la répartition des prestations (avec leur montant ou pourcentage) entre les différents membres.

B.3 – Compte(s) à créditer

La collectivité se libèrera des sommes dues au titre du présent contrat en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Nom du titulaire du compte :

Domiciliation :

IBAN : BIC :

(Si plusieurs sociétés doivent recevoir un versement, transmettre le relevé d'identité bancaire ou postal de chaque société).

B.4 – Mode de règlement

Le règlement se fait par mandat administratif

B.5 – Durée de validité de l'offre

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

A le
 Le candidat
 (Représentant habilité à engager l'entreprise¹)

Nom du signataire, signature et cachet de l'entreprise

¹ En cas de délégation de pouvoir ou de signature, un pouvoir de la personne habilitée à signer le contrat doit être fourni

C/ ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Compte tenu de l'acceptation de la solution de base,

Pour un montant hors TVA indiqué dans le bordereau des prix unitaires (montants annuels minimum de 18 000 € HT et maximum de 29 500 € HT).

Visa : est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Fait à LE FOLGOET, le

Le Maire,
Bernard TANGUY